

De la démocratie, du politique et du développement de La Réunion. Mise en perspective historique

Gilles GAUVIN, professeur et chercheur en Histoire.

Répondant à l'appel d'un mouvement national, la mobilisation des « gilets jaunes » à La Réunion a conduit à une situation chaotique qu'il faudrait être capable d'analyser avec une autre grille de lecture que celle d'une sempiternelle révolte d'une population assistée dont la frange de la jeunesse la plus marginalisée se livre à des exactions qui ne peuvent qu'être condamnables. Après la Guyane et Mayotte, ce qui se passe à La Réunion témoigne des paradoxes et des limites d'un choix de développement calqué sur le modèle français, aujourd'hui mondialisé. Ce choix n'est pas seulement inadapté aux besoins d'un développement bénéficiant à toute la société réunionnaise, c'est aussi un révélateur qui devrait alerter les gouvernants de l'impasse sociale à laquelle conduit le capitalisme financier à La Réunion comme en France. Pour mieux comprendre la situation actuelle et réfléchir à des portes de sorties durables, il nous semble fondamental de la replacer dans un temps plus long de l'histoire des rapports entre l'île et sa « métropole ».

En 1946, les élus dits progressistes de La Réunion, portés par un mouvement populaire espérant la fin des inégalités socio-économiques, ont défendu une voie insolite de décolonisation : la départementalisation. Ils ne l'ont obtenu de la représentation nationale que par le soutien du PCF qui avait alors besoin de « nationaliser » son image. Mais les archives de ce parti montrent bien que, dès les années 1950, pour les communistes français La Réunion reste « un pays sur la voie de l'émancipation ». A partir de 1956, dans le cadre des guerres de décolonisation et de la guerre froide, l'Etat français a ensuite fait le choix de verrouiller La Réunion dans la République en usant de méthodes contraires à la démocratie, pourtant garantie sur le territoire « métropolitain ». La génération d'après-guerre, portée par le PCR, a ensuite revendiqué une autonomie démocratique et populaire, s'inspirant directement du modèle communiste et des « démocraties populaires ». « Le peuple réunionnais conscient que toute tentative d'intégration est vouée d'avance à l'échec – il en fait d'ailleurs l'amère expérience depuis 20 ans – a entamé courageusement la lutte pour sa libération, lutte qui ne saurait être que victorieuse » déclare ainsi le Cercle Eliard Laude en 1969. Expliquer, quarante ans plus tard, qu'il ne s'agissait finalement que d'une décentralisation relève de l'anachronisme ou d'une reconstruction mémorielle. Face à ce type de discours, le pouvoir gaulliste, incarné par Michel Debré, a, pendant une décennie, instauré une dictature, au sens romain du terme, au nom de la sauvegarde de la République, tout en débloquent des moyens inédits pour essayer de transformer la société locale. Tout cela dans un cadre postcolonial où les tenants du pouvoir économique et politique appartenaient clairement à une oligarchie qui se jouait de la démocratie électorale.

Le défi de développement qui était à relever à partir de 1946 n'a clairement jamais été une priorité pour le pouvoir central et les administrations parisiennes. Quelques mois après son arrivée dans l'île, en 1953, le préfet Pierre Philipp se plaint à son ministre que « l'équipe préfectorale est réduite à deux unités ». Et il explique : « cet état de fait est d'autant plus décevant que je me suis donné pour tâche d'amener ce territoire à un stade de modernisation digne de la métropole ». Il va même plus loin face à l'impuissance dans laquelle il se trouve pour essayer de développer le territoire dont il a la responsabilité : « Est-il normal que la gestion d'un département insulaire situé dans l'océan Indien soit la même que celle d'un département métropolitain ? ». En quittant son poste, en 1956, le bilan qu'il dresse n'est pas sans écho jusqu'à aujourd'hui : « J'ai la conviction absolue que l'importance des crédits attribués à la Réunion devrait y régler le problème social et assurer son avenir, mais ces crédits sont répartis d'après des textes législatifs inadaptés ou par des techniciens qui ne dominent pas le problème.

Ce n'est pas l'aide sociale qui améliorera le niveau de vie des Réunionnais, c'est le financement de l'émigration (...). Ce ne sont pas les réalisations spectaculaires au profit des déshérités, ce sont les travaux et les mesures de tous ordres (telles que l'extension du service militaire) au profit de la jeunesse et son amélioration physique et morale. Je souhaite que mon successeur obtienne la dévolution de pouvoir que j'ai toujours vainement requise. Sans elle, le député Paul Vergès aura raison, qui disait le 26 mai dernier, établissant un parallèle entre l'Algérie et la Réunion : 'il n'y a pas de raison pour qu'à la Réunion le peuple créole ne demande pas son indépendance afin de pouvoir échapper lui aussi à l'esclavage et à l'exploitation capitaliste' ».

Il n'est pas jusqu'à Michel Debré lui-même, pourtant présenté comme le *deus ex machina* de l'île par ses adversaires comme par ses partisans, de déplorer l'impuissance de la France à mettre en œuvre le développement de l'île. Il écrit dans des notes personnelles, lors de sa première campagne de 1963 : « Un effort social a été important. Progrès nets depuis la départementalisation quoique beaucoup d'argent gâché – pensions, allocations, remboursements de frais dont pharmaciens et médecins profitent plus souvent que les malades et équipement insuffisant. (...) Meurt de faim ! Sous-alimentation cause d'un retard intellectuel ». Un an après son élection, en 1964, il prend la pleine mesure du peu d'intérêt porté à La Réunion : « D'avoir fait cet effort pour la Réunion supposait un effort gouvernemental. (...) On ne peut remédier à une totale insuffisance gouvernementale. (...) Une raison qui me fait souffrir (...) vient de l'indifférence et de l'incompréhension auxquelles je me heurte pour les affaires de la Réunion ». Et constamment, dans ses notes de travail sur toute la période, on voit qu'il y a un effort incommensurable à fournir de la part du député, pourtant ministre jusqu'en 1973, pour que les ministères, en particulier les Finances, mettent en œuvre concrètement mesures et crédits pourtant prévus par la loi.

Le préfet Cousseran nommé par Michel Debré en 1969 joue un rôle fondamental, parallèlement au mouvement citoyen de l'Association pour le Déroulement Normal des Opérations Electorales, dans la mise en place du respect de la démocratie électorale. Le combat est rude avec d'un côté des notables, en particulier des médecins, qui défendent avant tout un système social dont ils tirent richesse et pouvoir, et de l'autre le PCR qui revendique l'application du modèle collectiviste communiste. L'*Essai de diagnostic sur la conjoncture réunionnaise* que le préfet rédige en juin 1971, et que Michel Debré juge « remarquable par sa pertinence et son analyse », dépeint une société insulaire qui est le socle de celle qui manifeste sur les routes en 2018. Il explique en effet qu'il y a deux sociétés qui se juxtaposent. D'une part « la société avancée », à savoir une classe moyenne, qui se développe, et qu'il évalue à 40% de la population. De l'autre la « société rurale primaire qui représente les 60% de la population et qui présente la plupart des caractères des sociétés sous-développées ». Politiquement, il constate que les classes moyennes font de plus en plus preuve d'individualisme, intéressés avant tout par la société de consommation et se désintéressant de la vie politique, tandis que la majorité de la population est sous la domination politique de notables qui entretiennent des « rapports féodaux d'allégeance (...) détiennent la plupart du temps les leviers de commande dans les municipalités, et ont retrouvé dans la gestion des affaires publiques le relais de l'influence qu'ils avaient dans la société paternaliste d'autrefois ». Tout y est dépeint, des inégalités sociales aux inégalités de revenus à ceux qui s'enrichissent grâce au commerce d'importation, en passant par le problème crucial de la formation des jeunes. Le préfet explique également comment l'organisation du commerce et de l'économie fait que « les moyens considérables accordés par l'Etat, et qui représentent près de la moitié du produit intérieur brut ne font que transiter rapidement avant de repartir en Métropole et sans se diffuser au préalable dans le pays et sans constituer un facteur de développement en profondeur ». Si Paul Cousseran note qu'on commence à discuter, à l'université, dans les commissions du Plan ou dans les assemblées locales, de projets d'avenir, il regrette que localement les hommes politiques « nationaux » ou de l'opposition jouent sur la peur démographique, la peur du chômage, la peur

de l'émigration, la peur de mauvaises récoltes de cannes... : « on joue en quelque sorte à se faire peur pour se justifier des abus qu'on commet ».

La Réunion entre dans la décentralisation trois ans avant l'Hexagone, avec l'élection au suffrage universel direct du premier président de Région en 1983. Le PCR avait fait le choix deux ans auparavant, au lendemain de la victoire de François Mitterrand, d'abandonner brutalement, pour des raisons de tactique politique, le mot d'ordre d'autonomie. La classe politique insulaire, qui s'appuyait alors sur une nouvelle génération d'édiles municipaux, issus des classes moyennes formées par l'école de la République, enfin étendue à l'ensemble de la population dans les années 1970, s'ouvrait peu à peu à des débats politiques dans lesquels les notions de responsabilités et de compétences locales au service de la population réunionnaise prenaient corps. Pierre Lagourgue illustre d'ailleurs, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, le dialogue qui s'instaurait entre les différentes tendances politiques. Paul Vergès accédait lui-même à la tête de la Région de 1998 à 2010. Il est le premier politique local à s'emparer de l'importance de l'impact du réchauffement climatique. Sa principale erreur stratégique a sans doute été de n'avoir pu lancer l'opération du Tram-train avant que le projet ne soit rejeté avec les eaux troubles du bain de la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise. Durant la période, la Région bénéficiait également de très importants fonds européens lui permettant la mise en chantier de projets d'ampleur. Le modèle proposé aux jeunes n'a cependant finalement pas varié, même si le contexte a changé : du BUMIDOM on est passé aujourd'hui à la mobilité encouragée vers la France, l'Europe et même le Québec.

En quarante ans, La Réunion voyait parallèlement sa société et ses infrastructures bouleversées avec une rare rapidité, pour ne pas dire violence, et entrer de plain-pied dans la société de consommation, passant des cases en paille décrites par le géographe Defos du Rau en 1960 aux grandes surfaces commerciales qui, alors même que l'île est paralysée par les barrages des « gilets jaunes », diffusent dans les médias leurs messages appelant à ne pas oublier le « Black Friday » du 23 novembre.

La croissance économique et les progrès sociaux ont été indéniables et ont fait de La Réunion une « périphérie modernisée et assistée », pour reprendre l'expression de Wilfrid Bertile. De là viennent ses points forts vis-à-vis de l'environnement du sud-ouest de l'Océan Indien, mais aussi ses faiblesses. Les chiffres concernant les inégalités sociales, la misère, l'illettrisme, l'alcoolisme sont aujourd'hui bien connus de tous. Les mouvements associatifs et les conseils consultatifs du conseil régional ont, durant cette dernière décennie, proposé des actions permettant un développement durable tenant compte de tout le travail social qui reste à accomplir. Rien n'a été mis en œuvre, bien au contraire, les politiques de restriction budgétaire imposées au niveau national ont conduit à réduire de manière drastique tout le travail d'éducation populaire mené par les associations. La classe politique locale est décrite de toutes parts comme inefficace, avant tout centrée sur le court terme et, plus grave, sur ses intérêts propres. Les dernières élections municipales ont été analysées comme celles du « retour des dinosaures », tandis que l'abstention devient un des faits marquants scrutin après scrutin. Les scandales récents révélés par la presse locale touchant de près certains politiques locaux ou des responsables d'organismes représentatifs, ainsi que les circonstances, puis les rebondissements de la dernière élection législative partielle de septembre 2018 ne peuvent en rien renforcer le crédit des responsables politiques dans l'opinion publique. Les dernières mesures sociales et fiscales prises par l'Etat d'une manière très technocratique, mais aussi par la Région sur les carburants, ont fini, dans ce contexte, par faire craquer la société insulaire dont l'équilibre est précaire et voler en éclats la démocratie représentative.

Doit-on, dès lors, s'étonner de la tournure prise par le mouvement des « gilets jaunes » à La Réunion ? Toutes les frustrations s'expriment à travers les barrages le jour et les violences urbaines la nuit. Les discours anti-zoreil ou anti-comorien, liés aux tensions sur l'emploi, resurgissent. Ils témoignent d'ailleurs d'une réalité des rapports sociaux que masque l'image

médiatique d'île de « la tolérance », dont la construction est fortement liée aux enjeux économiques du tourisme. Paul Cousseran parlait, à son époque, du « mépris humain qui résulte des différences ethniques, d'un trop grand écart de niveau de vie et de culture » dont étaient victimes certaines catégories d'insulaires eux-mêmes, qu'il s'agisse de l'attitude des Grands Blancs à l'égard des Noirs et des métis ou de celles de ces derniers à l'égard des Malbars. Toute une partie de la jeunesse réunionnaise constitue, comme le rappelle Stéphane Nicaise, les NEET, Not in Education, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), posant ainsi clairement la responsabilité d'un système de formation qui s'est sans doute trop contenté de gonfler, de manière très artificielle, le nombre de ses diplômés. Avoir le bac n'est plus une garantie suffisante d'un niveau réel de formation pour réussir des études supérieures et encore moins pour intégrer le monde du travail. Même si le système permet à certains d'être très performants, ils sont très souvent aujourd'hui ailleurs parmi les « Réunionnais du Monde » et il existe une partie de la jeunesse qui, diplômée, ne comprend pas pourquoi elle ne peut pas accéder à l'emploi dans l'île. Certains vont jusqu'à y voir la théorie d'un « Grand Remplacement », version locale d'une idéologie nauséabonde qui trouve un écho tout particulier dans les moments de crise et de difficulté d'accès à l'emploi.

Plus qu'un « vivre ensemble », la société réunionnaise bâtie sur l'esclavage et la colonisation a construit un « vivre avec » imposé par l'insularité. Il y a eu des métissages et un rapport à l'altérité différent de celui qu'on trouve dans l'Hexagone ou aux Antilles, du fait du peuplement de l'île, mais on a oublié que l'école de la République, depuis les années 1960, a joué un rôle fondamental dans l'apprentissage du respect mutuel. La « tolérance » est finalement une valeur qui s'est distillée dans la société à travers l'école de la V^e République et l'ouverture au monde. Albert Ramassamy, élu sénateur en 1983, avait pourtant été rejeté du lycée Leconte de Lisle au début des années 1940 sous le quolibet de « Massalé »...

La défiance à l'égard des corps intermédiaires, élus et syndicalistes, semble être à son paroxysme au sein de ceux qui, depuis le samedi 17 novembre, ont poursuivi leurs actions. Les traiter avec mépris, au prétexte de la grande hétérogénéité de leurs revendications et de l'absence de porte-paroles serait cependant une grave erreur. C'est à un exercice de démocratie citoyenne que nous assistons et du chaos pourrait émerger une nouvelle forme d'expression politique.

Que veulent finalement les Réunionnais ? Avoir les moyens de consommer au même prix que dans l'Hexagone, puisque La Réunion est un département français, avec tout ce que cela implique : une course effrénée vers le toujours plus d'avoir sans souci de l'impact en matière de développement durable et sans réflexion sur le sens profond qu'ils donnent à leur existence ? Ou bien veulent-ils mettre en place un mode de développement et de vie endogène respectueux et de la nature et des habitants de l'île ?

Quant aux politiques locaux, doivent-ils toujours demander que la solution soit apportée par l'Etat et se traduise essentiellement par des subventions diverses et variées, en allant jusqu'à suggérer de piocher dans les gains de la Française des jeux ? N'est-il pas temps pour eux de comprendre qu'il faut en finir avec les décisions liées aux enjeux électoraux de court terme et en venir à une réflexion sur des modifications structurelles qui profiteront à tous à plus longue échéance ? Qu'est-ce qui les empêche de mettre de côté leurs intérêts personnels, parfois bien mesquins, pour décider dès aujourd'hui de provoquer les conditions de ce changement en se réunissant dans un congrès visant à définir le nouveau cadre du développement de l'île et de la résolution de ses problèmes récurrents ? De son côté, la société réunionnaise doit choisir les hommes et les femmes qui sauront la conduire sur la voie d'un vrai développement endogène.

Quant aux responsables politiques nationaux, il serait peut-être temps qu'ils comprennent qu'ici comme ailleurs la démocratie doit être un dialogue permanent, donc un débat permanent dans lequel savoir entendre l'autre et chercher un compromis doivent permettre d'aller vers l'intérêt général, le bien public, la *res publica* des Romains. Qu'ils

comprennent également que les citoyens, ici comme ailleurs, attendent des réalisations concrètes et n'ont cure des rapports, plans de lutte, chartes, livres de toutes couleurs qui restent lettre morte en raison des blocages entre ministères d'un même gouvernement ou à cause des changements de tendance politique.

Après les émeutes en Guyane, à Mayotte et à présent à La Réunion, qui expriment des malaises bien plus profonds qu'une simple réaction à l'encontre du coût de la vie, l'État français devrait arriver à comprendre que ce qui se passe dans de lointaines périphéries, de son point de vue, est précurseur de mouvements qui pourraient se (re)produire dans l'Hexagone à une tout autre échelle. Par ailleurs, les contraintes imposées par la vie sur un territoire insulaire comme La Réunion et les solutions innovantes qui y sont parfois mises en œuvre pourraient servir également de base de réflexion pour l'élaboration d'un nouveau modèle de société puisque le modèle actuel arrive visiblement en bout de course.